

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°19 du 27 avril 2012

**PARTIE PERMANENTE
Etat-Major des Armées (EMA)**

Texte n°6

CIRCULAIRE N° 5647/DEF/EMA/CNSD/DREP

modifiant la circulaire n° 4339/DEF/EMA/CNSD/DREP du 15 juillet 2009 relative à l'organisation des formations du domaine entraînement physique militaire et sportif dispensées au centre national des sports de la défense.

Du 16 janvier 2012

ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES : *centre national des sports de la défense.*

CIRCULAIRE N° 5647/DEF/EMA/CNSD/DREP modifiant la circulaire n° 4339/DEF/EMA/CNSD/DREP du 15 juillet 2009 relative à l'organisation des formations du domaine entraînement physique militaire et sportif dispensées au centre national des sports de la défense.

Du 16 janvier 2012

NOR DEF E 1 2 5 0 5 0 5 C

Précédent Modificatif :

Circulaire n° 4263/DEF/EMA/CNSD/DREP du 6 octobre 2011 (BOC N° 7 du 10 février 2012, texte 2).

Texte modifié :

Circulaire n° 4339/DEF/EMA/CNSD/DREP du 15 juillet 2009 (BOC N° 4 du 29 janvier 2010, texte 2 ; BOEM 683.2) modifiée.

Référence de publication : BOC N°19 du 27 avril 2012, texte 6.

Conformément aux dispositions générales et notamment à son point 1., la circulaire n° 4339/DEF/EMA/CNSD/DREP du 15 juillet 2009 est modifiée comme suit :

Dans l'annexe I.

« TESTS DE CONDITION PHYSIQUE GÉNÉRALE : ».

« Test de tractions - test de suspension. ».

Remplacer :

« - position de départ : suspension complète à la barre, bras tendus (mains en pronation ou en supination), les pieds ne doivent pas entrer en contact avec le sol » ;

Par :

« - position de départ : suspension complète à la barre, bras tendus, mains en pronation, les pieds ne doivent pas entrer en contact avec le sol ».

Pour le ministre de la défense et des anciens combattants et par délégation :

Le général,
commissaire aux sports militaires, commandant le centre national des sports de la défense,

Louis BOYER.